



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/138

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CCM À
LA FUTURE ASSOCIATION A.M.A.R.R.E, RÉSULTANT DE LA
FUSION DES P.L.I.E DES SOURCES ET DES GRAVES**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 29

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : 23 juin 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2023

Secrétaire de séance : Marie-Louise PRÉVOTEAU

Le 29 juin de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 11 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PÉREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. BORDELAIS	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	E	M. BARRÈRE	LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. BARBAN
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. LEMIRE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. TAMARELLE
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/138

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CCM À
LA FUTURE ASSOCIATION A.M.A.R.R.E, RÉSULTANT DE LA
FUSION DES P.L.I.E DES SOURCES ET DES GRAVES**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2003/10 du 11 avril 2003, adhérant au PLIE des GRAVES,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2008/86 du 24 avril 2008, renouvelant les membres à l'association A.DE.L.E,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2014/43 du 22 avril 2014, renouvelant les membres à l'association A.DE.L.E,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2017/164 du 12 décembre 2017, renouvelant le partenariat avec l'association A.DE.L.E jusqu'au 31 décembre 2020,

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 juillet 2020 n°2020/074 pour désigner les représentants à l'Association pour le Développement Local de l'Emploi (A.DE.L.E) qui porte le PLIE des Graves,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 8 mars 2022, n°2022/049 pour la signature du protocole d'accord A.DE.L.E 2022-2027 et le versement de la subvention annuelle,

Vu le compte-rendu de la commission Solidarités et Petite Enfance du 28 mars 2023,

Vu les éléments présentés lors du Conseil d'administration d'A.DE.L.E en date du 28 avril 2023 et lors des réunions du CoPil constitué pour accompagner la démarche de fusion des activités PLIE,

Considérant le projet de statuts de la future association A.M.A.R.R.E, validé par les Conseils d'administration des deux PLIE concernés annexé,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Face à la nécessité d'accompagner vers l'emploi durable une partie des habitants de nos territoires, la Communauté de Communes de Montesquieu et la commune de Bègles collaborent depuis des années pour mettre en place des actions ciblées de lutte contre le chômage et l'exclusion, par le biais du dispositif du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) des Graves, porté par l'association A.DE.L.E (Association pour le Développement Local et l'Emploi).

La proximité géographique avec la CDC Jalle Eau Bourde, les problématiques partagées avec ce territoire en matière d'emploi, de mobilité, de développement économique, d'insertion ont amené nos collectivités à mutualiser leurs équipes et leurs compétences dans différents projets en lien avec ces thématiques, dont la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à laquelle les deux PLIE sont associés.

Afin de renforcer les collaborations entre les services des collectivités, conforter le partenariat avec les structures et partenaires de l'emploi, de l'insertion et des activités économiques, agir dans la concertation et la coordination pour plus de cohérence et d'efficacité, il est proposé de regrouper au sein d'une nouvelle association d'une part le PLIE des Sources (CDC Jalle Eau Bourde et Pessac) et d'autre part l'activité PLIE de l'association ADELE.

La nouvelle structure aura pour nom Accès MAintien Retour Renforcé vers l'Emploi (A.M.A.R.R.E) avec pour feuille de route, la reprise des missions imparties aux deux PLIE, la gestion et l'animation de diverses activités contribuant à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation ou en voie d'exclusion du marché du travail, le développement d'actions favorisant le développement local, l'économie solidaire et l'emploi, et la poursuite des collaborations déjà engagées sur les territoires de la CDC Jalle Eau Bourde et de la CCM concernant la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/138

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CCM À LA FUTURE ASSOCIATION A.M.A.R.R.E, RÉSULTANT DE LA FUSION DES P.L.I.E DES SOURCES ET DES GRAVES

Dès le 1^{er} janvier 2024, l'association A.M.A.R.R.E permettra de répondre aux opportunités suivantes :

- Opportunité de mener des plans d'actions coordonnés en direction des habitants,
- Opportunité de renforcer la fonction ingénierie de projets en lien avec le CD 33 et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine pour la mise en œuvre de nouveaux projets structurants pour le territoire,
- Opportunité de renforcer le partenariat avec les structures d'insertion pour l'activité économique (SIAE) du territoire tant sur le volet étapes de parcours que sur le volet clauses d'insertion,
- Opportunité de constituer un interlocuteur de poids vis-à-vis : des acteurs institutionnels (Etat, Région, Département, Bordeaux Métropole, bailleurs...),
- Opportunité de renforcer les équipes associatives actuelles, les échanges de pratiques, l'organisation par pôles (accompagnement, entreprises...), des outils communs,
- Les collectivités seront représentées au sein de cette future structure par quatre élus administrateurs pour chacune des collectivités, tous titulaires, à désigner par leurs assemblées délibérantes respectives,
- L'assemblée générale constitutive d'A.M.A.R.R.E étant fixée au 5 juillet 2023, il est proposé de nommer les quatre élus ci-dessous pour représenter la CCM dans la nouvelle association, déjà désignés pour siéger au conseil d'administration d'A.D.E.L.E.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Désigne 4 membres titulaires pour siéger au Conseil d'Administration de la future association A.M.A.R.R.E:

NOM	FONCTION
Monsieur CLÉMENT	Maire de Saucats, Vice-Président Commission Solidarités et Petite enfance
Madame ROUZIER-TOUSSAIN	Conseillère Municipale - Martillac Membre de la commission Solidarités et Petite Enfance
Madame LABASTHE	Conseillère Communautaire - Léognan Membre de la commission développement économique
Monsieur GUILLEMIN	Conseiller Municipal - Beautiran

Fait à Martillac, le 29 juin 2023

Marie-Louise PRÉVOTEAU
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

